

ARRÊTÉ DU MAIRE N°T127-2025

**Portant réglementation temporaire de circulation et de stationnement,
Rue de Verdun D25, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 21 aout 2025 de la Mairie de Soucieu en Jarrest, pour un concert organisé par la COPAMO, place du 11 novembre 1918 le jeudi 28 aout 2025,

Vu l'avis favorable du Service Voirie Sud du Département du Rhône en date du 22/08/2025,

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant l'évènement, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : La rue de Verdun D25 sera fermée à la circulation durant la manifestation.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable le jeudi 28 aout 2025 de 18h à 23h.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : Une déviation sera mise en place par la rue de la Poste et la rue Jean Naville.

ARTICLE 4 : La Mairie de Soucieu en Jarrest est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords de la manifestation.

ARTICLE 5 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 21/08/2025

Le Maire,
Arnaud SAVOIE

Affiché le : 22/08/25

